

AGENT TERRITORIAL SPECIALISÉ DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)

Service : Vie Scolaire

Intitulé du Poste : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Statut : Catégorie C

Responsable Hiérarchique : Responsable du service Vie Scolaire (N+1)
Directrice Educative et Vie Locale (N+2)
DGA des Services à la population (N+3)

Missions :

- Assister le personnel enseignant dans les missions suivantes :
 - Accueil,
 - Animation,
 - Hygiène des jeunes enfants.
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants,
- Identification des besoins physiques moteurs et affectifs des enfants,
- Accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages scolaires quotidiens et dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité,
- Aide de l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie,
- Préparation de supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant.

Qualités professionnelles et personnelles :

- Gestion des conflits,
- Aisance de communication,
- Bonne observation,
- Anticipation des besoins de l'enseignant,
- Bonne restitution des informations.

Compétences :

- Notions d'animation et de fabrication d'éléments éducatifs simples,
- Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène, réalisation de petits soins pour les enfants,
- Maîtrise des techniques d'écoute active, de communication et d'observation.

Exigences spécifiques :

- Horaires décalés,
- Travail en position debout.